

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 11

Artikel: Dans les vieux papiers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Que faire alors ?

— Mais il y a le commerce, une place de caissière ou de teneur de livres. Je suppose que vous connaissez la comptabilité, la comptabilité en partie double.

— Mais je sais compter, ayant toujours eu les prix d'arithmétique quand j'allais en classe.

— Ceci ne suffit pas, fait la directrice avec un sourire à grand peine réprimé. Consentiriez-vous à prendre une place de bonne, première bonne ?

— Moi, devenir bonne après avoir été institutrice, non merci ! Eh ! bien alors, ne peut-on, par votre intermédiaire, arriver à trouver des léçons particulières, par exemple ?

— Pour ces choses-là, n'ont de chance de réussite, que les personnes diplômées.

— Vraiment, on n'est pas devenu commode dans mon cher pays à la suite des années. Mais j'y pense, il faut me rabattre sur une place de dame de compagnie auprès d'une dame riche, seule, et qui voyage, moi j'adore les voyages ; ainsi, chez la princesse Krakejnska...

— Hum ! ces places-là ne se présentent que fort rarement ; il y faut la connaissance des langues, non seulement pour les voyages, mais pour pouvoir lire à haute voix les littératures étrangères, puis enfin un peu de diction. Connaissez-vous les langues modernes ?

— Les langues... je sais mon français sur le bout du doigt et suis forte sur l'orthographe ; et du russe... un peu, de quoi savoir commander aux domestiques... quant à la diction... de mon temps... autrefois...

— Cela suffit, mademoiselle, nous vous aviserons lorsqu'il y aura quelque chose à vous proposer...

On ne lui a rien proposé.

L'âme aigrie, l'humeur atrabilaire, elle va criant à l'injustice humaine, au favoritisme envers les étrangères, au délaisement des enfants du pays. Et comme les caisses de draps brodés et de robes de soie ne donnent pas à manger, elle s'est mise à enfileur des perles pour une fabrique de couronnes mortuaires, ce qui lui rapporte deux francs cinquante par semaine.

Et les agences ont inscrit en marge de son inscription : « Implaçable, n'a pas de brevet ».
M^{me} L. D.

Après la représentation de la Nuit des quatre-temps.



— Vous assistâtes au drame national ?

— Oh ! Franz Imhof : on dirait un Valaisan de vrai.

— Les autres interprètes ?

— On ne peut se douter quel art Monique a !

Dans les vieux papiers.

Un de nos abonnés du Jorat a bien voulu nous communiquer quelques vieux parchemins. Nous y trouvons, entr'autres, un testament datant de 1750. Avant les dispositions

testamentaires proprement dites, se trouve le curieux préambule que voici :

AU NOM DE DIEU AMEN. A TOUS soit no-
toire, en son temps, que l'an Mille sept cent
cinquante, Et le vingt-neuvième jour du Mois
de Décembre ; Par devant moy Notaire-Juré
sous signé et en présence des Témoin au bas
nommés, s'est Etably en propre personne le
S....., de....., Justicier de....., Granger à.....,
lequel étant par le vouloir de Dieu affligé d'une
maladie depuis plusr Mois, neant moins de bon
sens, mémoire et Jugement, réfléchissant que la
mort est certaine à tous les hommes et que l'heure
d'icelle leur est inconnue, à ces causes il a fait
appeler moy dit notaire et témoins pour faire
son Testament et déclaration de dernière vo-
lonté de ce qu'il veut être fait de ses biens après
son décès, et ce sans induction ny subornation
qui soit apparue, l'ayant reduitte par écrit
comme cy après, Avant toutes choses, se recon-
naissant pauvre Pêcheur, il demande pardon à
Dieu le suppliant de vouloir lui pardonner ses
péchés en vertu du mérite de la mort de nôtre
Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qu'il en-
brasse par une véritable foi afin qu'au départ
de ce monde il lui plaise de recevoir son âme
dans son S. Paradis pour y jouir des félicités
Eternelles qu'il à promises à ses Elus du nom-
bre desquels il s'assure d'être, etc.

Suivent les dispositions du défunt touchant
la répartition de ses biens.

Anciens dictons sur le mois de mars.

Quand mars entre comme un mouton,
Il sort comme un lion.

Mais ne le croyez pas trop, car on entend dire
aussi :

Si mars commence en courroux
Il finira tout doux.

A la St-Aubin (1^{er}) on tond
D'ordinaire le mouton ;
Mais si vous voulez me croire,
Tondez-le à la St-Grégoire (12).

Nous nous demandons ce que ces heureux saints
peuvent bien avoir à faire avec la tonte des mou-
tons ? Peut-être s'occupent-ils de la confection de
tricot de laine et de molletons ?

Enfin voici quelques proverbes patois qui s'ex-
pliquent peut-être mieux :

Quand tonné ào mai dè mar,
Petits et grands dussont pllorà.

Quand il tonne au mois de mars, petits et grands
doivent pleurer ; parce que sans nul doute l'année
sera mauvaise.

Bise dè mar et veint d'avri
Font la retsessa dâo payi.

Bise de mars et vent d'avril font la richesse du
pays.

Se mar ne marmottè,
Avri fâ la potte.

Si mars est beau, avril fait la mine.

Ao mai dè mar.
Faut sè vaire sepâ.

C'est-à-dire que pendant ce mois les jours ont
suffisamment grandi pour pouvoir souper sans lu-
mière.

Enfin voici, sur mars, une sorte de dicton assez
joli ; nous le tirons du vénérable *Messager boiteux*
de Berne et Vevey pour l'année 1802 :

N'es-tu pas, mars, un marouffe ?
Puisque souvent, par ton soufle,
Tu retardes les voyageurs.
Souvent tu les rends voltigeurs !
Si tu ne sais plus où souffler,
Souffle au derrière de l'hiver,
Fais-le dénicher promptement,
Jusque dans son rebranchement !

Au feuillet de mars, le même almanach contient
ces préceptes de médecine :

Buvant et mangeant sobrement,
Prends de l'absinthe hardiment !

Si tous les lecteurs de l'almanach de 1802 ont
doublé leurs distacs pendant ce mois-ci, nous ne
doutons pas que les fabricants d'absinthe de ce
temps aient fait rapidement fortune.

Il n'était pas prudent de se faire pratiquer des
saignées en mars, c'est pourquoi l'on disait :

Garde ton sang, c'est ton affaire,
Si tu n'y trouves l'extrême nécessaire.

Boire du lait et faire son beurre.

L'expression « faire son beurre » est, croyons-
nous, assez ancienne. Elle signifie s'enrichir,
chacun le sait. Un commerçant qui gagne
beaucoup d'argent « fait son beurre ». D'où
vient le mot ? Un journal français pense qu'il
en faut chercher l'origine dans le fait que les
laitiers de mauvaise foi écrément le plus possi-
ble le lait qu'ils vendent, de manière à avoir
à la fois le beurre et le prix du beurre.

« Boire du lait » se dit pour exprimer le
comble de la satisfaction. Un père à qui l'on
fait l'éloge de sa fille, « boit du lait ». Un vi-
gneron d'Epesses et de Vinzel dont on vante
la cave est réputé « boire du lait », ce qui, en-
tre parenthèse, est en ce cas une image bien
singulière. Les personnes qui n'aiment pas le
lait n'ont jamais très bien compris pourquoi
ce liquide avait été choisi, de préférence à tous
les autres pour fournir cette expression. Cen-
pendant, lorsqu'on y réfléchit, il est probable
que le velouté, le crèmeux du lait ont paru, à
l'imagination de la foule, qui lance ces formu-
les, constituer le nec plus ultra de la volupté
douce.

Remarquons enfin que le canton de Vaud a
le privilège d'être un des pays où l'on puisse
« boire du lait » au propre et au figuré. Dans
les grandes capitales, il y a longtemps qu'on
ne sait plus ce qu'est le vrai lait.

Passe-temps. — Nous donnerons, dans no-
tre numéro de samedi prochain, la solution du
dernier passe-temps.

On ne saurait être partout. — Il le faudrait
cependant pour ne rien perdre des attractions nom-
breuses et variées qui, ces jours, sont offertes aux
Lausannois. Hier, d'abord, c'était **M. Scheler**, qui
obtenait, à la *Salle centrale*, un très grand succès,
par sa lecture de la dernière pièce de Brieux, *Les
Avariés*. M. Scheler est à lui seul toute une troupe
de comédiens ; décors à part, on se serait cru au
théâtre. L'espace nous manque pour analyser ici
l'œuvre de Brieux ; d'ailleurs, à quoi bon, tout le
monde bientôt la connaît, puisque la censure l'a
frappée d'ostracisme.

Ce soir, nous aurons **L'Aiglon**, de Rostand, par
une tournée du théâtre de Sarah Bernhardt. Ce sera
une représentation exceptionnelle, dont l'interpré-
tation et la mise en scène seront, nous dit-on, bien
supérieures à celles des représentations précédentes.
Mlle Jane Grumbach remplira le rôle de l'Aiglon.
S'il reste encore quelques billets, c'est le moment
de s'inscrire.

Demain, dimanche, au *Théâtre*, en matinée et le
soir, **Le Petit Poucet**, une féerie des plus amu-
santes, montée avec beaucoup de soins par M. Dar-
court. *Plus de 100 enfants*, manœuvrant sous les
ordres du Petit Poucet. *Décors superbes*, dont
quelques-uns à transformation. *Ballets nombreux*
et fort bien réglés par Mme Rita-Rivo. Cette féerie
fait la joie des bambins et, pourquoi ne pas l'a-
vouer, celle des parents ; il y a tant de grands en-
fants dans le monde, pour le bonheur de l'humanité
et de notre aimable directeur.

Bertin est de retour, *Bertin, le chanteur pro-
tée* qui fit courir tout Lausanne en novembre der-
nier. *Bertin est de retour* signifie : salle comble
tous les soirs, au **Kursaal**.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.